

### Les fouilles de Glozel

On sait que M. Edouard Herriot, ministre de l'instruction publique, a décidé « d'ouvrir une instance de classement pour le gisement » de Glozel et que, par une lettre récente, il en a informé le docteur Morlet, qui a publié sur les fouilles auxquelles il se livre en ces lieux depuis plus de deux années de nombreux écrits.

Le docteur Morlet vient d'adresser au ministre de l'instruction publique un long message de protestation. Mettant en cause plusieurs savants qui suspectent l'authenticité des objets découverts à Glozel, M. Morlet affirme que « la bonne foi » du ministre de l'instruction publique « a été surprise ». « Que la station de Glozel et les objets trouvés soient classés, ajoute-t-il, je serai le premier à y applaudir. Mais, je vous le demande, est-il juste de m'enlever la direction scientifique de ces fouilles que je défends farouchement depuis plus de deux ans contre... » Et M. Morlet termine ainsi sa lettre : « J'ai conscience d'avoir rempli scrupuleusement ma tâche. Allez-vous inscrire l'expropriation scientifique dans les lois françaises? Je me refuse à le croire. Et j'ai confiance que vous modifierez votre décret selon l'équité. »

Au cours des explications qu'il fournit dans sa lettre au ministre, le docteur Morlet dit notamment ceci :

« Quelques problèmes — comme celui de la moindre patine de certaines pièces, trouvées au même niveau que d'autres plus patinées — restent à résoudre. Mais les plus grands savants y

travaillent. Les préhistoriens de la Norvège, dont la compétence est universellement reconnue, l'étudient en ce moment et pratiquent les analyses chimique, microscopique, spectroscopique, de toutes les catégories d'objets trouvés à Glozel. »

Le Temps  
09/10/1927

Bibliothèque Maison de l'Orient



145401